



SACHOT MATHURIN 8 SEPTEMBRE 1914

Mathurin Joseph SACHOT, né le 22 mars 1882, à Beaurepaire, fils de Mathurin SACHOT, 29 ans, cultivateur, domicilié à la Dabretière de Beaurepaire et de Marie GUINAUDEAU, son épouse, 29 ans, Ménagère. Il est décédé célibataire et résidait à la Boissière de Montaigu.

Appelé à l'activité le 1er novembre 1903 au 65^{ème} Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 5378. Soldat de 2^{ème} classe.

Envoyé en congé le 20 septembre 1906 en attendant son passage dans la réserve.

Certificat de bonne conduite accordé.

Affecté au Régiment d'Infanterie de la Roche sur Yon.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Arrivé au corps le 12 août 1914. Soldat de 2^{ème} classe.

Soldat au 93^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé le 8 septembre 1914, à la Fère Champenoise (51, Marne), âgé de 32 ans. Tué à l'ennemi. Mort pour la France.

93^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE

RETRAITE DE L' AISNE

(28 MAI AU 1^{ER} JUIN 1918)

La défense de Billy sur Ourcq est immédiatement organisée, avec ordre de tenir le village jusqu'au départ de deux groupes d'artillerie en position dans les ravins à l'ouest et qui, par un barrage violent, cherchent à couvrir le mouvement de la division et à arrêter les progrès de l'ennemi.

Vers 22 heures, le détachement de Billy sur Ourcq gagne, par la ferme d'Edrille, l'éperon est de Chouin, poursuivi par les patrouilles allemandes.

Les quelques éléments qui restent encore du 93^{ème} prennent position sur les pentes est du plateau pour en interdire l'accès aux Allemands. L'attaque se produit le 31, dès le lever du jour. Les unités défendent le terrain pied à pied, mais Neuilly Saint Front est tombé et le régiment a l'ordre de se rallier à Troësnes.

Après une marche très pénible, par une chaleur excessive, malgré les patrouilles ennemies qui circulent à Marizy Sainte Geneviève et Ancienville, les deux compagnies de manœuvre réussissent, par les deux rives de L'Ourcq à gagner le village qui leur a été fixé.

La défense de Troësnes va être organisée, lorsque l'ordre de relève est reçu vers 18 heures. Le régiment va cantonner à Oigny.

Le lendemain, 1^{er} juin, après une étape assez dure, le régiment se rend à Bargny.

Pendant la grand'halte, dans les bois d'Yvors, le capitaine DELAFOSSE passe en revue les derniers survivants du 93^{ème}.

Ils sont une centaine de combattants.

C'est tout ce qui reste de ce glorieux régiment.

La Marseillaise est écoutée avec la plus grande émotion.

Les honneurs sont rendus au Drapeau.

On défile devant lui en lui présentant les armes.

Puis le glorieux emblème prend place au milieu de la petite troupe, qui formera sa garde et l'accompagnera baïonnette au canon, jusqu'au cantonnement.

Le général DAUVIN, commandant la 21^{ème} division, termine ainsi son rapport sur les opérations des 27 au 31 mai 1918 :

« Le 27, au soir, la 21^{ème} division d'infanterie avait perdu 6500 officiers, sous officiers et soldats, qui, fidèles à leurs consignes, avaient lutté sur place jusqu'au bout, sans se laisser intimider par l'immense supériorité numérique de l'ennemi, en hommes et en artillerie.

Le lendemain matin on voyait cette belle division rassembler ses dernières forces et étonner ses chefs eux mêmes, par l'énergie et le moral superbes avec lesquels elle faisait encore tête à l'ennemi pendant quatre jours, répandant sans hésiter, les dernières gouttes de son sang précieux pour le Salut de la Patrie et de la Victoire finale des Armées françaises.

Le 1^{er} juin, les derniers survivants de ces journées épiques se sont mis en marche vers la région où, des cendres de l'ancienne, doit renaître une nouvelle division, fille de la première, prête, s'il le faut, à mourir aussi pour la Patrie, mais destinée, sans doute, d'être couronnée des Lauriers de la Victoire.

Et c'est fièrement, sûrs d'avoir fait tout leur devoir, plus que leur devoir, qu'ils sont entrés au cantonnement, Drapeau déployé, musique en tête. »

LES VOSGES -LE VIOLU

(JUIN -AOÛT 1918)

Pendant la période du 1^{er} au 12 juin 1918, le régiment se reconstitua en partie.

Le 7 juin soir, il reçut son nouveau chef de corps, le lieutenant colonel Berducou.

Transporté par chemin de fer dans les Vosges, le régiment cantonne, le 9 juin, dans la région de Brouvelieures.

Le 13 juin, un bataillon de marche est formé avec les éléments du régiment.

Le chef de bataillon Delafosse (2^{ème} bataillon) en prend le commandement.

Ce bataillon est désigné pour aller occuper le sous secteur A du secteur d'Anould.

Il est transporté par camions jusqu'au Ban de la Veline et de là il monte en ligne et relève des éléments de la 70^{ème} D.I., amalgamés à des éléments, du 61^{ème} R.I. US.

Le 15 juin, le lieutenant-colonel Berducou prend le commandement du sous secteur A du secteur d'Anould. Le régiment tient ce secteur des Vosges jusqu'au 28 août 1918.

L'arrivée des renforts (classe 1918 en particulier) lui permet de reconstituer ses 3 bataillons.

ARCHIVES PHOTOS



USINE ÉLECTRIQUE FÈRE CHAMPENOISE



COMME LA PLUPART DES ÉGLISES, ELLES SONT EN RUINES

EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives Départementales

Nom : *Sachot*
 Prénoms : *Mathurin, Auguste, Joseph* Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *22 Mars 1882* à *Beauréaire*, canton
 de *Herbiers*, département de *la Vendée*, résidant
 à *Chapagnu en Saillers*, canton de *S. Fulgent*, département
 de *la Vendée*, profession de *domestique Cultivateur*
 fils de *Mathurin* et de *Guignaudau Marie*, domiciliés
 à *La Boissière de Montaigu* canton de *Montaigu*, département de *la Vendée*

N° *38* de tirage dans le canton de *Montaigu*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
propre au service actif

SIGNALEMENT.

Cheveux *bruns*, sourcils *bruns*
 yeux *bruns*, front *haut*
 nez *grand*, bouche *grande*
 menton *roux*, visage *ovale*
 Taille : 1 m. *88* cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES:

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Appelé à l'activité le 4 Novembre 1903 au 65^e
 régiment d'infanterie - Arrivé au corps le dit
 jour - immatriculé sous le n° 378 - soldat
 2^e classe - Envoyé en congé le 20 septem-
 bre 1906 en attendant son passage dans
 la réserve - Certificat de bonne conduite
 accordé -*

armée active.

*Affecté au Régiment d'Infanterie de La Roche
 sur-Yon - Appelé à l'activité par décret
 de mobilisation Générale du 1^{er} Août 1914
 Arrivé au corps le 12 août 1914. Soldat
 de 2^e classe. Mort pour la France le 8
 septembre 1914 à La Pie Champenoise
 tué à l'ennemi.*

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *93^e Régiment*
d'Infanterie du *17 Août* au *8 07^{bre} 1909*
 A accompli une 2^e période d'exercices dans l' *93^e Rég^l d'Infanterie*
 du *2* au *18 Octobre 1912*

Mathurin SACHOT